

Communiqué de presse / 19 janvier 2023

# Les Magasins U signent un contrat de filière pour toutes leurs gammes de pur jus de pomme et de cidres artisanaux bio

Les Magasins U annoncent la signature d'un contrat de filière sur 5 ans avec la coopérative Les Celliers Associés pour la production de jus de pomme utilisé pour 11 références. Ce contrat est une nouvelle preuve de l'engagement des Magasins U en faveur de la souveraineté alimentaire.

## Renforcer la relation de confiance avec le groupement de producteurs

Avec ce nouveau contrat tripartite, les Magasins U vont plus loin dans la relation initiée en 2011 avec Les Celliers Associés, une coopérative de producteurs de pommes en Bretagne et en Normandie. Aujourd'hui, cet engagement concerne près de 70 arboriculteurs, engagés en bio, HVE et Filière U, pour la totalité de l'approvisionnement en jus de pomme utilisé pour les 11 références de pur jus de pomme U et U bio ainsi que pour les cidres artisanaux U bio. Cela représente plus de 7 millions de litres par an.

Au-delà de leur garantir une juste rémunération, ce contrat permet aux arboriculteurs d'avoir une visibilité sur les 5 prochaines années et ainsi de pouvoir investir sereinement vers de nouvelles pratiques agricoles, plus vertueuses. De leur côté, les Magasins U sécurisent la totalité de leur approvisionnement en jus de pomme français tout en accompagnant les producteurs dans une démarche de progrès afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs en termes de qualité.

## Agir pour la souveraineté alimentaire française

Les Magasins U et la coopérative Les Celliers Associés ont engagé une démarche de progrès dès 2019. Après trois années de conversion, l'ensemble des producteurs de pommes à cidre est passé en agriculture biologique en 2022. Ce nouvel accord prévoit également un plan de progrès défini sur les 5 prochaines années, permettant alors d'accompagner les producteurs vers l'arboriculture agroécologique, fondée à la fois sur la régénération des sols et le développement de la biodiversité.

Par cette annonce, les Magasins U renouvellent leur attachement à la construction de filières, fondées sur une logique de confiance et de coopération entre les différents partenaires de la chaîne agroalimentaire : producteurs, transformateurs et distributeurs.

"Les Magasins U sont particulièrement attachés à la protection du monde agricole français et ce contrat pour la production de jus de pomme marque un nouvel engagement en faveur de la souveraineté alimentaire de notre pays. Nous poursuivons ainsi notre logique de filières, vertueuses et protectrices, au service de chaque acteur de la chaîne agroalimentaire", déclare Dominique Schelcher, président de Système U.

### **Contacts presse**

Thierry Desouches - responsable des relations extérieures : thierry.desouches@systeme-u.fr Agence TBWA\Corporate : systemeU@tbwa-corporate.com

### À propos de Système U

Avec 1 670 points de vente aux enseignes Hyper U, Super U, U Express et Utile dans toute la France et plus de 73 000 collaborateurs, Système U est un acteur de proximité soucieux de valoriser le dynamisme économique autour de ses magasins. Nous mettons en valeur une coopération en réseau afin de valoriser au sein de chaque territoire l'ensemble de la filière : agriculteurs locaux et régionaux, éleveurs, acteurs de proximité. Chaque Magasin U est conçu pour s'intégrer dans une démarche de commerce responsable qui profite à tous : nos salariés, nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients. <a href="https://www.magasins-u.com/">www.magasins-u.com/</a>